

Décision

Générale

colonial

Décision n° 309 concernant les Ministères.

n° 309

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 mars 1960

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro
31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

L'article 2 de la décision n° 135 du 1er février 1960 imputant à M. Naguib Abdallah Ahmed le remboursement des sommes qu'il a perçues durant son stage, du 1er novembre 1959 au 22 janvier 1960, est rapporté. Le Chef du Service des Finances et le Trésorier-Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.